

<http://www.snetap-fsu.fr/Parution-Arretes-d-ouverture.html>



Concours PCEA & PLPA session 2014

Parution Arrêtés d'ouverture concours PCEA & PLPA 2014

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 31 octobre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les arrêtés d'ouverture des concours [EAP PCEA](#) et [PLPA](#) (réservés - déprécarisation -, internes et externes) sont parus ce jour au Journal officiel "Lois et Décrets" - JORF n°0254 du 31 octobre 2013.

I. Concours réservés (déprécarisation)

"Les préinscriptions s'effectueront par internet sur le site : <http://www.concours.agriculture.gouv.fr> à compter du 31 octobre 2013.

En cas de non-utilisation d'internet, les demandes de dossier d'inscription seront adressées au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, secrétariat général, service des ressources humaines, SDDPRS, bureau des concours et des examens professionnels, complexe d'enseignement agricole d'Auzeville, BP 32679, 31326 Castanet-Tolosan Cedex.

La date limite de préinscription ou de retrait des dossiers est fixée au 21 novembre 2013, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 2 décembre 2013, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite de dépôt des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ([RAEP](#)) est fixée au 20 janvier 2014, le cachet de la poste faisant foi.

Les conditions requises pour se présenter aux concours, les modalités et divers autres renseignements sont consultables sur internet : <http://www.concours.agriculture.gouv.fr>.

L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'admissibilité se déroulera à partir du 17 février 2014.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 24 mars 2014".

[Arrêté du 23 octobre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de concours réservés pour l'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole](#)

[Arrêté du 23 octobre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de concours réservés pour l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole](#)

II. Concours internes et externes.

Pour les concours internes, les modalités et le calendrier sont les mêmes que pour les recrutements réservés (déprécarisation).

Pour les concours externes :

"Les préinscriptions s'effectueront par internet sur le site : <http://www.concours.agriculture.gouv.fr>, à compter du 31 octobre 2013.

En cas de non-utilisation d'internet, les demandes de dossier d'inscription seront adressées au ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général, service des ressources humaines, SDDPRS, bureau des concours et des examens professionnels, complexe d'enseignement agricole d'Auzeville, BP 32679, 31326 Castanet-Tolosan Cedex.

Parution Arrêtés d'ouverture concours PCEA & PLPA 2014

La date limite de préinscription ou de retrait des dossiers est fixée au 21 novembre 2013 (le cachet de la poste faisant foi).

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 2 décembre 2013 (le cachet de la poste faisant foi).

Les épreuves d'admissibilité des concours externes auront lieu aux dates suivantes et dans les [régions](#) indiquées dans le tableau ci-dessous : 24 et 25 février 2014 (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne, Ile-de-France, Picardie, Lorraine, Bourgogne, Auvergne, Centre, Limousin, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Corse et dans chaque département et collectivité d'outre-mer en fonction des candidatures)".

[Arrêté du 23 octobre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole](#)

[Arrêté du 24 octobre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole](#)

Pour mémoire, le [tableau définitif de répartition chiffrée par types de recrutement, corps, sections voire options](#).

Sébastien BRUNIQUEL

Secrétaire national catégoriel Non-Titulaires